

1. La zone membre

Si vous avez renouvelé votre adhésion avant le 15 septembre, un compte utilisateur vous a déjà été créé pour accéder à la **zone membre**. Vous n'avez qu'à cliquer sur le lien « [mot de passe oublié](#) » et entrer vos informations. Vous recevrez alors un courriel vous donnant accès à votre profil, par lequel vous pourrez vous définir un mot de passe.

En plus de vous donner accès à du contenu strictement réservé aux membres, vous remarquerez également que lorsque vous êtes connectés, votre page d'accueil se transforme en une **page d'accueil personnalisée**. Cette dernière comporte un module de veille Twitter, appelé « **Ma vigie** », un espace d'affichage pour les offres d'emplois, et des formations recommandées. D'autres modules viendront se greffer à cette page dans les prochaines semaines pour la rendre encore plus complète!

a. Gestion de votre profil

La nouvelle section profil vous offre une grande autonomie de personnalisation. Vous pouvez gérer vos informations dans la section « **Mes informations personnelles** ». Notez que seuls vos acolytes **membres** auront la possibilité de consulter votre **profil élaboré**. Les non-membres n'ont accès qu'à vos coordonnées de base, comme sur l'ancien site de l'APDEQ.

Nous vous recommandons fortement de **changer votre photo**, pour permettre à vos collègues membres de vous identifier plus facilement. Cette opération s'effectue en cliquant sur la silhouette qui vous sert actuellement d'image. Vous avez le choix entre choisir une image qui est déjà sur Internet en entrant l'adresse, télécharger votre propre image ou utiliser votre image Twitter en synchronisant vos comptes.

Sachez que l'onglet « **Mes paramètres** » vous permet de définir ce que vous souhaitez rendre public. Par exemple, vous pourriez vouloir définir vos champs d'expertise, tout en les gardant invisibles.

L'onglet « **Mon historique** » permet, pour l'instant, de garder en mémoire toutes les activités auxquelles vous vous inscrivez à partir de maintenant. Très bientôt, vous pourrez pousser l'exercice plus loin en choisissant des activités auxquelles vous avez participé dans le passé, avec l'APDEQ ou toute autre organisation offrant des activités qui donnent des points pour la certification D.Éc.

b. Paramétrage de votre vigie

Le nouveau site Web vous offre la possibilité de suivre en direct le fil Twitter de l'APDEQ, et ce, en choisissant les sujets qui vous intéressent. Vous pouvez régler ces options en cliquant sur « **Ma vigie** » dans le carré vert qui vous indique que vous êtes connecté à la zone membre.

2. Inscription aux activités

Désormais, il n'y aura rien de plus simple que de vous inscrire à l'une des activités de l'APDEQ. Fini, les formulaires à remplir! Désormais, lorsque vous êtes connectés à la **Zone membre**, vous n'avez qu'à appuyer sur un seul bouton pour compléter votre inscription. Une facture comportant tous les détails nécessaires vous parviendra dans les minutes qui suivront.

Qui plus est, la nouvelle section « **Activités à venir** » fait office de calendrier en vous listant par ordre de date les activités dont la période d'activités est ouverte. Ainsi, vous êtes sûrs et certains de ne rien manquer!

3. Nos classiques!

Le nouveau site vous donne évidemment toujours accès aux deux sections les plus populaires, soit les offres d'emploi, que vous retrouverez dorénavant sous « **Section des membres** » et **l'APDEQUOIS**, qui vous parviendra toujours par courriel, mais dans une forme différente. Nous vous laissons le découvrir et l'apprécier par vous-mêmes d'ici quelques jours!

4. Répertoire des membres

Toujours dans l'optique d'accroître vos privilèges, **le répertoire des membres** revient dans une version améliorée, beaucoup plus élaborée. Désormais, il vous est possible d'effectuer des recherches précises de vos collègues du réseau selon leur **champ d'expertise**, leur **secteur d'activité**, leur **certification** et bien d'autres...

Afin de donner à l'outil de recherche son plein potentiel, nous vous invitons fortement à prendre le temps de compléter votre profil, et, pourquoi pas, d'ajouter une photo!

5. Et beaucoup d'autres choses!

Pour le reste, nous vous invitons à faire le tour du site pour découvrir plusieurs autres nouveautés, dont une page « **Nouvelles** » dont vous avez un aperçu sur la page d'accueil, **une section complète portant sur la profession**, et de nombreux formulaires en ligne!

N'hésitez surtout pas à nous faire part de vos commentaires et suggestions!